

Ballet Joseph Marie.

Né à Montanges le 29 août 1789. Fils de Vincent Ballet et de Marie Lafumaz, cultivateurs à Montanges.

Conscrit de 1809, inscrit au registre de la mairie de Montanges.

30 mars 1810 : Lettre de soldat.

Lettre de Joseph Marie Ballet, chasseur à la 1^o compagnie du 2^o bataillon du 1^o régiment de marche de Navarre à son père cultivateur à Montanges :

« Lodosat (Espagne).

Mon cher père. Je vous écris cette lettre pour m'informer de l'état de votre santé car le temps me dure déjà de savoir de vos nouvelles. Je suis surpris, mon cher père, je vous ai écrit le premier janvier depuis Périgueux que l'on était en cantonnement où l'on a formé un régiment provisoire.

Que vous ne m'avez pas fait réponse : mon cher père et ma chère mère, j'espère que ce n'est pas mon éloignement qui vous fera perdre la pensée de moi car je connais que vous avez trop de la tendresse pour moi. Mon cher père et ma chère mère et sœur, je vous ai peut-être pas écrit plus tôt parce que depuis que nous sommes en Espagne nous n'avons pas une heure de moment, il faut être tous les jours de service. Je vous dirai que depuis que nous sommes en Espagne j'ai déjà usé une paire de souliers sans me la sortir des pieds parce qu'il y a un brigandage qui nous ne donne pas de repos.

Il faudrait se battre tous les jours.

Nous nous sommes battus le 11 mars, le 19 et le 25 ou nous étions que 160 hommes et les brigands étaient 1100 hommes passés ; nous les avons fait battre en retraite : je vous dirai que c'est bien dommage qu'un si bon pays que le mode n'y soit pas tranquille.

C'est un fort joli pays, nous ne mangeons rien que du pain blanc et le vin il n'y en a pas de pareil en France, il ne vaut que 2 sols ou 3 sols la bouteille. Je me porte très bien, Dieu merci, jamais je m'étais à bien porter. Tous les désagréments que l'on ne peut pas tenir une conversation avec le peuple que l'on ne sait pas parler et ils sont si vilains qu'on n'ose pas les approcher. Mon cher père, tout ce qui nous a fâché, ce que nous n'avons pas pu aller joindre notre régiment de marche dans le Navarre pour y mettre ordre, commandé par le général Dufour.

Mon cher père et ma chère mère, je vous prie de ménager votre santé et de ne point donner du chagrin. J'espère que vous me reverrez dans peu de temps et sitôt la présente reçue, vous me ferez réponse.

Si mon cousin est toujours à Macon et de me donner des nouvelles du pays qui soient bonnes.

Mes compliments à l'ordinaire.

Mon adresse à Mr Joseph Marie Ballet, chasseur de la 1^o compagnie du 2^o bataillon du 1^o régiment de marche de Navarre en Espagne. Je finis mon cher père et ma chère mère et sœur en vous embrasant de tout mon cœur et je suis pour la vie votre fils. »

Part dans l'infanterie légère et entre à la 1^o compagnie du 2^o bataillon du 2^o régiment de marche pour l'Espagne. Il combat les rebelles espagnols depuis le 11 mars 1810.

Admis à l'hôpital de Pampelune le 3 octobre 1810 il y décède le 10 novembre suite à de fortes fièvres.

Acte de Décès :

Joseph Marie Ballet, chasseur de la 12^o du 5^o Bataillon du 16^o Régiment d'infanterie légère, natif de Montanges, département de l'Ain, âgé de 22 ans, est entré à l'hôpital le 3 octobre de l'an 1810 et y est décédé le 10 du mois de Novembre par suite de fièvres.

Je soussigné, Directeur du dit hôpital certifie conforme et véritable au Registre des décès de l'hôpital.

Fait à Pampelune le 11 novembre 1810.

Nous commissaire des guerres chargé de la Police de l'hôpital royal, certifions que la signature ci-dessus est celle du directeur de l'hôpital.

Fait à Pampelune le 12 novembre 1810.

Reproduction
réservée

Extrait habituel
Commun de Pampelune en Espagne.
Hôpital Royal.

N^o 3.
Joseph
Marie
Ballet
7725.

Joseph Marie Ballet chasseur de la deuxième compagnie
du quinzième Bataillon du deuxième Régiment d'infanterie
légère natif de Montanges département de l'Ain âgé
de vingt deux ans, est entré à l'hôpital le trois des
mois d'octobre l'an 1810, et y est décédé le dix des
mois de novembre l'an 1810 par suite de fièvres.

Je soussigné Directeur de l'hôpital certifie la présente
acte véritable et conforme au registre des décès de l'
hôpital fait à Pampelune le onze des mois de novembre
l'an mil huit cent dix Guisolyph.

Nous commissaire des guerres chargé de la police de
l'hôpital Royal, certifions que la signature ci-dessus
est celle de M. Guisolyph Directeur ce que fait D'Arb
etres ajoutés.

Fait à Pampelune le onze des mois de
novembre de l'an 1810. (Plus Obine)

Par extrait Jacquinet & Marie